AVERTISSEMENTS AGRICOLES DLP 11-4-75025:07

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "NORD et PICARDIE"
(NORD - PAS-DE-CALAIS - SOMME - AISNE - OISE)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX - B.P. 355 - 62005 ARRAS - Tél. : 21.04.21

ABONNEMENT ANNUEL
30 F XXX 50F
Rég. recettes Dir. Dép. Agric.
13, Grand-Place - 62022 ARRAS
C.C.P. LILLE 5701-50

Bulletin N° 27 - 3 AVRIL 1975

ARBORICULTURE

TAVELURE DU POMMIER ET DU POIRIER

Depuis notre dernier bulletin des projections d'ascospores ont été notées le 26 et 27 mars. Celles du 26 étaient faibles, celles du 27 de moyenne importance. Les basses températures qui leur ont fait suite ont pu contrarier leur germination. Ceci est confirmé par les enregistrements du thermohumectographe.

Cependant, compte tenu des chutes de neige et de pluie qui ont eu lieu ces derniers jours et de la croissance de la végétation, la protection assurée depuis le dernier traitement doit être faible, sinon nulle.

Afin de prévenir toute contamination, il est conseillé d'intervenir rapidement, en cas de pluie, les projections risquant de s'intensifier au cours d'un relèvement des températures.

Les indications générales énoncées dans notre précédent bulletin demeurent valables.

TRAITEMENTS INSECTICIDES

Les conditions climatiques de ces derniers jours ont été peu favorables aux pullulations d'insectes. Cependant, lors du prochain réchauffement on doit craindre un réveil important de la végétation et des parasites. Les rboriculteurs devront accorder dès à présent une importance particulière à l'observation de leur verger.

POIRIERS

Les variétés type "Conférence et Williams" arrivent au stade début floraison. L'application d'un traitement sera effectué si l'on a observé des larves de parasites. Les ennemis les plus à craindre actuellement sont :

- La CECIDOMYIE DES POIRETTES :

Dans les vergers où des dégats ont été observés en 74 un traitement doit être exécuté lorsque tous les boutons floraux sont bien séparés dans l'inflorescence (stade D3 à E2).

On utilisera des produits à base de lidane à 20 gr de m.a/hl ou de Parathion à 25 gr de m.a/hl.

- Le PSYLLE :

On peut utiliser l'un des insecticides suivants : - Lindane 30 gr/hl
- Methidathion 30 gr/hl - Azinphos-methil 40 gr/hl - Vamidothion 50 gr/hl
- Oleoparathion 25 gr/hl - Monocrotophos 30 gr/hl - Phosmet 50 gr/hl.

Les doses sont exprimées en grammes de matière active par hectolitre d'eau.

- L'HOPLOCAMPE :

Cet insecte doit être combattu à la chute des pétales.

Dans les vergers où ce parasite est apparu en 74, il y aura lieu d'intervenir lorsque ce stade sera atteint.

.../...

IMPRIMERIE DE LA STATION DU NORD-PICARDIE. DIRECTEUR-GÉRANT : L. BOUYX

8

On utilisera l'un ou l'autre des produits à base de :
- Azinphos 40 g/hl - Lindane 20 g/hl - Malathion 75 g/hl - Parathion éthyl 20 g/hl
- Parathion methyl 25 g/hl - Phosalone 60 g/hl.

POMMIERS

- PUCERONS :

Les pucerons cendrés sont les plus à craindre. On envisagera un traitement au stade E2 lorsque le seuil de 2 % de bouquets floraux abritant des pucerons cendrés sera atteint ou dépassé. Si l'on a aussi observé des chenilles, en début d'activité, on utilisera des matières actives efficaces contre ces deux parasites, telles que :
- Azinphos 40 g de M.a/hl - Methilathion 30 g de m.a/hl - Phosalone 60 g de m.a/hl...

PROTECTION DES ABEILLES

Sont présumés dangereux pour les abeilles tous les insecticides à l'exception de ceux qui portent sur leur emballage la mention "non dangereux pour les abeilles" dont a été assortie leur autorisation de vente. Certaines spécialités commerciales comportent plusieurs matières actives. Pour que ces produits soient inoffensifs pour les abeilles, il faut que leurs composants soient tous inscrits dans la liste des produits "non dangereux pour les abeilles".

A titre indicatif, nous signalons les matières actives susceptibles d'être utilisées pendant la floraison,

CHINOMETHIONATE - CHLORPHENAMIDINE - ENDOSULFAN - DIETHION - PHOSALONE
- HYDROXYDE DE TRICYCLOHEXYLETAIN - PYRETHINES SYNERGISEES - ROTENONE
- TETRAFIDON - TETRASUL - THIOQUINOX - TOXAPHENE - POLYCHLOROCAMPHANE.

REMARQUES IMPORTANTES :

Dans la revue phytana de mars 75, page 42, deux erreurs doivent être rectifiées. Les mentions "non dangereux pour les abeilles" ne s'appliquent pas au Carbophenothion et au Drazoxolon, mais bien au Chinomethionate et à l'Endosulfan.

L'Ingénieur d'Agronomie et les Ingénieurs chargés des Avertissements Agricoles -

A. DROUHARD - G. CONCE - S. LAFON

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire NORD-PAS-DE-CALAIS-PICARDIE

P. COUTURIER